

Accord complémentaire 2019

à la CCT 2012 de l'industrie suisse du marbre et du granit

Le 23 novembre 2018, les partenaires sociaux que sont les syndicats Unia et Syna d'une part, et l'Association suisse de la pierre naturelle (NVS) d'autre part, ont conclu l'Accord complémentaire 2019 à la CCT 2012 que voici :

Annexe I : Salaires

Art. 1 Ajustement des salaires effectifs

1.1 Les salaires de tous les travailleurs assujettis à la présente CCT seront augmentés au 1^{er} janvier 2019 de 50 francs par mois pour les salariés payés au mois, et de 0,28 francs par heure pour les salariés payés à l'heure.

1.2 Salaires minima

À partir du 1^{er} janvier 2019, les salaires seront les suivants :

Catégories professionnelles	Salaire horaire en francs	Salaire mensuel en francs
V) Chefs d'équipe	31.12	5'619.00
A) Ouvriers qualifiés		
Ouvriers qualifiés réguliers	28.37	5'125.00
Ouvriers sur pierre la 1 ^{re} année après l'apprentissage*)	25.67	4'635.00
B) Ouvriers spécialisés	27.07	4'884.00
C) Manœuvres	23.39	4'230.00
W) Contremaîtres		6'485.00
Apprentis	1 ^{re} année d'apprentissage	670.00
	2 ^e année d'apprentissage	820.00
	3 ^e année d'apprentissage	1'070.00

*) Les salaires minima pour les ouvriers sur pierre la première année après l'apprentissage s'appliquent uniquement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s ou qui en ont formé durant les deux dernières années écoulées.

1.3 Pour les salariés n'étant pas en pleine possession de leurs moyens, une demande cosignée par le salarié et visant à convenir d'un salaire minimum inférieur à la norme prévue peut être soumise à la commission paritaire.

1.4 Compensation du renchérissement

L'indice suisse des prix à la consommation (base 2000) est considéré comme compensé à la fin d'octobre 2018 (état 108.9 points).

Zürich, le 23 novembre 2018

ASSOCIATION SUISSE DE LA PIERRE NATURELLE

Marco Marazzi
Président

Jürg Depierraz
Directeur

SYNDICAT UNIA

Vania Alleva
Présidente

Aldo Ferrari
Vice-président

Kaspar Bütikofer
Secrétaire de branche

SYNDICAT SYNA

Hans Maissen
Directeur secteur Artisanat

Gregor Deflorin
Secrétaire central